

**Direction Générale Adjointe chargée  
de l'Aménagement du Territoire**

D19-DTH-1229



Affaire suivie par : Virginie DUCHATELLE  
Tél. : 01.34.25.16.46  
Courriel : virginie.duchatelle@valdoise.fr



Cergy, le

DTH

**Madame Catherine DELPRAT**  
Maire d'Ecouen  
Hôtel de Ville  
Place de la Mairie  
95440 ECOUEN

Madame le Maire,

Par courrier reçu le 31 décembre 2018, vous avez transmis au Conseil départemental du Val d'Oise le projet de plan local d'urbanisme arrêté par votre Conseil municipal.

Tout d'abord, je souhaite vous faire part de quelques remarques :

Concernant le rapport de présentation, je suggère que les justifications soient placées à la fin du rapport pour qu'elles découlent du diagnostic et de l'état initial de l'environnement.

J'ai également noté que nous avons des données trafics plus récentes et vous les trouverez ci-dessous. Il est important que le trafic de la RD 370 soit mis à jour.

RD44E1 : 8450 véhicule/jour (v/j) en 2016 dont 2% de Poids Lourds (PL).  
RD316 (section RD370 Villiers le Bel / RD370 Ecouen) : 17 400 v/j en 2017 (3% PL).  
RD316 (section RD370 Ecouen / RN104) : 12 940 v/j en 2016 (5% PL).  
RD370 : 10 050 v/j en 2016 (2% PL). (11550 en 2014 - 2%PL).

Concernant les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), j'ai une observation à vous soumettre :

S'agissant de l'OAP Paysage, il serait souhaitable de faire figurer le projet de déviation de la RD 370 pour compléter le document et permettre une lisibilité globale de ce secteur.

Je profite de ce courrier pour vous remercier d'avoir fait figurer le tracé de la déviation de la RD 370 à votre document d'urbanisme et vous informe que la direction des routes travaille actuellement sur le tronçon entre la RD 10 et la RD 316.

En conclusion, j'émet un avis favorable au PLU arrêté de votre commune sous réserve de la prise en considération de la remarque concernant l'OAP Paysage.

À l'issue de la procédure, je vous prie de bien vouloir me transmettre la version approuvée par votre Conseil municipal. Un format numérique conviendra parfaitement.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Directeur Général Adjoint  
chargé de l'Aménagement du Territoire**



**Jean Claude POUTOUX**